



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **12 décembre 2016**

Délibération n° 2016-1694

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions à l'Institut Bioforce - Programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

**Rapporteur** : Madame la Conseillère Panassier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

**Conseil du 12 décembre 2016****Délibération n° 2016-1694**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Attribution de subventions à l'Institut Bioforce - Programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créé en 1983 par le docteur Charles Mérieux, l'Institut Bioforce est une institution de référence, acteur phare de la solidarité internationale dans l'agglomération lyonnaise et au niveau international. Depuis plus de 30 ans, l'Institut Bioforce a pour objectif d'accroître l'impact de l'action humanitaire et des systèmes de santé par le renforcement des compétences et de la professionnalisation des acteurs de l'humanitaire et de l'aide au développement devant faire face à des situations de crises de plus en plus complexes. Les professionnels issus de l'Institut Bioforce sont présents dans le monde entier travaillant au sein des plus grandes organisations non gouvernementales (ONG) internationales, partenaires de l'Institut Bioforce pour répondre aux besoins des populations.

L'Institut Bioforce a fait le choix du lien entre solidarité internationale et solidarité locale et de contribuer à la redynamisation des quartiers populaires. Dans cette optique, en 2006, a été créé le pôle développement local-Institut Bioforce implanté sur le plateau des Minguettes à Vénissieux, pour répondre de manière structurée et concertée aux problématiques des quartiers de la politique de la ville, et ancrer l'Institut Bioforce comme acteur du territoire métropolitain. L'Institut Bioforce mobilise ainsi son expertise, ses savoir-faire et ses ressources, au profit des territoires de la politique de la ville, en incluant dans la formation des 130 stagiaires-professionnels par an du temps dédié spécifiquement à l'appui et au montage de projets de solidarité et de développement local.

**I - Actions internationales et humanitaires**

Parmi ses différentes activités, l'Institut Bioforce :

- met en œuvre un programme d'actions pour développer les services de santé publique en Afrique de l'ouest, en particulier au Burkina Faso et au Mali : formations de techniciens eau, hygiène et assainissement et de techniciens spécialisés dans le domaine des programmes de nutrition,

- assure le développement du portail web francophone Resolog, plateforme de référence pour la communauté des professionnels de logistique, de l'humanitaire et de la santé permettant l'accès à l'information médicale et des échanges sur les pratiques professionnelles,

- participe au 1er sommet mondial de l'humanitaire à Istanbul, centré sur les évolutions urgentes de ce secteur face aux nouvelles crises humanitaires du XXI<sup>e</sup> siècle. L'accompagnement des professionnels ainsi que des organisations et des systèmes dans la transition humanitaire, constitue un des piliers des interventions de l'Institut Bioforce. Basé sur l'analyse des besoins, il se traduit par la mise en œuvre d'actions adaptées, au service des capacités locales : orientation professionnelle pour les équipes, dispositif sur mesure de développement des compétences pour les organisations, appui à la consolidation des réseaux ou encore programme pluriannuel d'actions de renforcement adaptés aux systèmes complexes,

- a pour objectif de contribuer à la réponse à la crise syrienne par la mise en place, à partir de la Turquie, d'un programme de renforcement des capacités des acteurs locaux. La mission exploratoire permet de vérifier la faisabilité et d'identifier les besoins et opportunités pour le lancement d'un programme d'activités visant la structuration des actions de renforcement de capacités,

- conduit, dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement à l'international, et face aux nouveaux enjeux humanitaires en Afrique de l'ouest et centrale, une mission exploratoire pour évaluer l'évolution des besoins en formation des acteurs nationaux de réponse aux crises et faire un état des lieux de l'offre existante en matière de formation ainsi qu'un inventaire des opportunités de soutien du secteur par les partenaires techniques et financiers européens et internationaux,

- met en œuvre le programme de sensibilisation des jeunes au parcours d'engagement à l'international du réseau Jeunesse et Solidarité-Résolidaire 69 en partenariat avec RESACOOP.

En 2015, l'Institut Bioforce a formé plus de 2 000 personnes aux métiers de l'humanitaire. Plus de 650 personnes issues des organisations internationales ont participé à des formations sur mesure aux compétences spécifiques en réponse aux situations de crise, en particulier dans le contexte de la crise Ebola en Afrique de l'ouest. 170 personnes en Afrique et 50 en Europe ont suivi des modules de formation à distance. Bioforce a également accompagné plus de 30 candidats à un parcours de validation des acquis de l'expérience pour les compétences des métiers de l'humanitaire et du développement. 65 personnes issues de la fonction publique ont été formées au Burkina Faso à la logistique de santé en partenariat avec le Ministère de la santé et l'École nationale de santé publique au Burkina Faso.

La proposition de participation de la Métropole de Lyon aux actions internationales et humanitaires portées par l'Institut Bioforce pour 2016 se répartit comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	25 016	vente de produits	140 500
services extérieurs	159 905	Métropole	91 600
charges de personnel	152 923	Région Auvergne-Rhône-Alpes	25 000
		autres	80 744
<b>Total</b>	<b>337 844</b>	<b>Total</b>	<b>337 844</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2016, au profit de l'Institut Bioforce menant des actions internationales et humanitaires, pour un montant de 91 600 €, en baisse par rapport à la subvention de 2015 d'un montant de 117 500 €.

## II - Interventions sur la Métropole : le pôle de développement local sur les quartiers en politique de la ville

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville métropolitain 2015-2020, la Métropole souhaite soutenir le développement des activités d'opérateurs métropolitains intervenant en faveur de la cohésion urbaine et sociale et renforçant la réalisation des objectifs du contrat de ville. Une des priorités affirmées est l'intervention en direction de la jeunesse et de l'engagement citoyen.

Cette action de l'Institut Bioforce bénéficie du soutien de la Métropole en conjuguant les financements apportés précédemment, d'une part, par la Communauté urbaine de Lyon et, d'autre part, par le Conseil général du Rhône ciblé plus spécifiquement en direction des collégiens.

Le pôle de développement local de l'Institut Bioforce se développe autour des 3 axes suivants :

- renforcer les capacités des structures locales et des habitants,
- favoriser la mixité socio-économique, culturelle, intergénérationnelle et de genre des acteurs et des publics,
- favoriser les liens et les dynamiques d'acteurs entre différents quartiers, communes et secteurs d'activités.

En 2015, ce sont 79 projets qui ont été mis en œuvre sur 16 Communes de la Métropole : Bron, Feyzin, Givors, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne. Parmi ces projets, 52 % concernaient la jeunesse, 18 % la mobilisation des habitants et le vivre ensemble, 16 % la lutte contre les discriminations.

Pour 2016, l'objectif est de prioriser et de renforcer l'action sur certains territoires de la politique de la ville par la mise en œuvre :

- de plus de 70 projets déployés dans les quartiers dont plus de 50 % ciblés sur les jeunes, avec l'appui des 130 personnes en formation professionnelle à l'Institut Bioforce,

- des actions de sensibilisation aux valeurs de solidarité et de citoyenneté auprès de plus de 1 600 jeunes dans les collèges dont une centaine qui monteront un projet concret de solidarité.

La proposition de participation de la Métropole à l'action pôle de développement local portée par l'Institut Bioforce pour 2016 est de 70 000 €.

Ce financement de l'action pôle de développement local de l'Institut Bioforce s'inscrit dans une enveloppe globale de soutien aux associations intervenant dans les territoires de la politique de la ville, d'une part, de niveau métropolitain et, d'autre part, de proximité pour un montant total de 411 720 € en 2016 (438 000 € en 2015, soit une baisse de 8 %). Il est précisé que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

Le budget total prévisionnel 2016 de l'action pôle de développement local de l'Institut Bioforce est de 127 511 €, répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	1 982	État - Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	15 000
services extérieurs	10 892	Métropole - politique de la ville	70 000
charges de personnel	110 907	Région Auvergne-Rhône-Alpes	10 000
autres charges	3 730	Communes	23 050
		autres	9 461
<b>Total</b>	<b>127 511</b>	<b>Total</b>	<b>127 511</b>

Vu ledit dossier :

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution, en 2016, de 2 subventions au profit de l'Institut Bioforce d'un montant de 91 600 € dans le cadre d'actions internationales et humanitaires et d'un montant de 70 000 € pour le pôle de développement local,

b) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et l'Institut Bioforce définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Les montants** à payer seront imputés comme suit :

a) - opérations actions internationales et humanitaires :

Les montants à payer, soit un total de 91 600 €, seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6 574 - fonction 048, respectivement à hauteur de 69 600 € sur l'opération n° 0P02O3939A et 22 000 € sur l'opération n° 0P02O1920.

b) - opération pôle de développement local :

Les montants à payer, soit un total de 70 000 €, seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6 574 - fonction 515 sur l'opération n° OP17O4922.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.**